



FAMILLES ARC-EN-CIEL

Familles queer : L'étude révèle de nouvelles exigences en matière de conseil

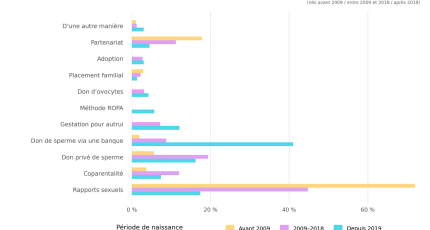
À quoi ressemble une famille queer ? Les résultats de l'étude « Familles queer en Suisse » montrent la diversité des façons dont les parents queer vivent la famille : des ami·e·x·s élèvent des enfants ensemble, certains enfants ont un parent solo, d'autres quatre parents. Qu'est-ce que cela signifie pour le conseil ?

Le queer baby-boom en Suisse

Les personnes queer deviennent parents de différentes manières. Les résultats de l'enquête actuelle « Familles queer en Suisse » (voir l'encadré) montrent que les voies d'accès à la parentalité ont évolué au fil du temps. Avant 2009, 70 % des enfants de parents queer ayant participé à notre étude ont été conçus lors de rapports sexuels. À partir des années 2010, les voies menant à la parentalité se sont diversifiées (voir le graphique) : moins de 20 % des enfants sont encore conçus lors de rapports sexuels, tandis que 40 % le sont grâce à un don anonyme de sperme provenant d'une banque. Une partie des parents a

choisi le parcours complexe consistant à avoir un enfant à l'étranger. En effet, dans d'autres pays, certaines méthodes sont légales alors qu'elles sont interdites en Suisse, comme le don d'ovocytes (au Danemark) ou la gestation pour autrui (au Canada). Ces nouvelles technologies reproductives permettent à davantage de configurations queer d'avoir des enfants. Les chiffres l'illustrent : depuis les années 2010, le nombre d'enfants vivant dans des familles queer a nettement augmenté — un queer baby-boom.

Voies d'accès à la parentalité dans les familles arc-en-ciel
© Recherche sur les familles queer



Outre les technologies reproductives, les avancées juridiques constituent un moteur important de ce boom. En 2022, non seulement le « mariage pour tou-te-x·s » a été légalisé, mais il est aussi devenu possible pour deux mères d'être reconnues légalement comme parents dès la naissance

lorsqu'elles recourent à une banque de sperme suisse. Les progrès technologiques et juridiques ont également accru la visibilité des familles queer : les parents queer qui choisissent, par exemple, la coparentalité comme voie d'accès à la parentalité deviennent des modèles pour d'autres. Sans modèles, il est difficile pour beaucoup d'imaginer qu'une parentalité partagée en dehors d'une relation romantique puisse être possible.

Une protection juridique insuffisante

Le droit suisse de la filiation et de la famille n'est pas adapté aux configurations familiales queer, ce qui a des conséquences négatives pour les parents. Environ la moitié des personnes interrogées déclarent avoir déjà vécu des expériences négatives avec les autorités publiques, notamment dans le contexte de l'adoption de l'enfant de la personne partenaire ou du don privé de sperme.

Dans le cas d'un don privé de sperme, deux mères peuvent par exemple prévoir d'avoir ensemble un enfant grâce au don d'une personne amie. Seule la mère qui porte l'enfant est enregistrée comme mère. Pour être reconnue légalement, la deuxième mère doit attendre un an, payer des frais et se soumettre à différentes évaluations afin d'adopter l'enfant en tant qu'« enfant de sa partenaire ». Les parents doivent donc suivre une procédure conçue pour l'adoption de l'enfant d'une personne partenaire. Il n'existe pour l'instant aucune procédure permettant d'adopter son propre enfant, mais cette question devrait être débattue prochainement au sein des Chambres. Nos données montrent clairement que les parents queer considèrent cette procédure comme discriminatoire, longue et coûteuse.

Les parents trans et non binaires constituent un autre groupe particulièrement exposé à la discrimination. Selon les personnes interrogées, l'acceptati-

on des parents trans et non binaires n'a guère progressé au cours des dix dernières années. Pour la majorité des parents trans, l'inscription incorrecte sur l'acte de naissance est un problème majeur. Malgré une modification légale de la mention du sexe à l'état civil, les hommes trans enceints sont par exemple enregistrés comme mères. Cela contraint les parents trans à faire leur coming out et les expose davantage à la discrimination. En outre, environ un tiers souhaite une désignation parentale neutre du point de vue du genre sur l'acte de naissance, alors que la Suisse ne propose que les options « mère » ou « père ».

Besoins en matière de conseil

De nombreuses préoccupations des parents queer durant les premières années de vie de leurs enfants sont les mêmes que celles des parents hétérosexuel-le-x-s : manque de sommeil, alimentation, éducation, santé et développement des enfants. Les aspects heureux et difficiles de la parentalité peuvent toutefois s'accompagner, pour les personnes queer, de questions et de difficultés supplémentaires : comment mon enfant sera-t-il accueilli à la crèche ? Comment les autres parents réagiront-ils lorsqu'ils apprendront que nous sommes trois parents ? Dans quelles situations devrais-je ou dois-je faire mon coming out ? À quel service de conseil puis-je m'adresser en tant que parent non binaire ? Nos données montrent que les familles queer répartissent le travail de care et la charge mentale plus équitablement que les couples hétérosexuels. Par conséquent, les pères et les parents non binaires s'intéressent eux aussi à des thèmes tels que l'alimentation ou le sommeil, traditionnellement attribués aux mères.

Quels sont les besoins des familles queer ? Trois quarts des personnes interrogées ont cité comme besoin important l'échange d'expériences avec d'autres parents queer ou personnes

queer souhaitant devenir parents. En raison des difficultés spécifiques auxquelles les parents queer sont confrontés — obstacles sur la voie de la parentalité ou discrimination —, des espaces d'échange sont nécessaires pour partager ces expériences et prendre du recul sur leur vécu. Malheureusement, beaucoup de parents queer ne disposent pas de tels espaces. L'isolement, que connaissent également de nombreux parents hétérosexuel-le-x-s de jeunes enfants, s'en trouve renforcé pour les parents queer.

Le conseil juridique représente un autre besoin important pour les parents queer (60 %). Compte tenu de la diversité des voies d'accès à la parentalité et d'une protection juridique parfois insuffisante, un conseil compétent est essentiel. La brochure « Regenbogeneltern werden und sein » (« Devenir et être parents arc-en-ciel ») (Pink Cross et al., 2025) constitue un point de départ. L'Association faitière Familles arc-en-ciel propose des consultations familiales, tandis que la TGNS offre des conseils juridiques aux personnes trans. Ces organismes conseillent également les professionnel-le-x-s. Les échanges et le conseil ne suffisent toutefois pas : environ deux tiers des personnes interrogées demandent une réduction des préjugés et de la haine ainsi qu'une meilleure représentation des familles queer.

Il est donc important que les professionnel-le-x-s du conseil dans le domaine de la petite enfance indiquent explicitement que leurs prestations importantes et gratuites sont ouvertes à tous les genres et à toutes les configurations familiales. Pour les parents qui ont déjà vécu une expérience négative, l'obstacle à recourir à une telle offre de conseil tend à être plus élevé.

www.tgns.ch/de/beratung/

L'enquête Familles queer en Suisse

Cet article repose sur l'enquête menée en 2025 dans le cadre du projet de recherche « Familles queer en Suisse ». Au total, 834 parents queer et personnes queer souhaitant avoir des enfants, issus de toutes les régions de Suisse, y ont participé — soit le plus grand nombre de familles queer jamais réuni dans une enquête suisse. Dans d'autres enquêtes, les familles queer sont systématiquement sous-représentées, car celles-ci portent souvent soit sur le fait d'être queer, soit sur la famille, mais rarement sur leur combinaison. Afin d'atteindre la plus grande diversité possible, les participant·e·x·s n'ont pas été sélectionné·e·x·s de manière aléatoire (Bosshardt et al., 2026). Le rapport de recherche détaillé sera notamment publié sur le site internet de l'étude.

Références

- Bosshardt, T., Theissing, L. V., & Ammann, C. (2026). Mixed Methods Special Issue: Bridging Methods to Capture Complex Family Constellations. *Survey Practice*, 21(August).
- Pink Cross, Organisation des lesbiennes de Suisse (LOS), Transgender Organisation Suisse (TGNS) & Fédération des familles arc-en-ciel (2025) : *Regenbogeneltern werden und sein. Queere Elternschaft – informiert und selbstbestimmt.*

Leo Valentin Theissing, Marlon Gmür, Carole Ammann (chercheurs à l'université de Lucerne)

Auteur·rice·s

Leo Valentin Theissing, MA ; Marlon Gmür, BA ; Dr Carole Ammann (équipe de recherche de l'Université de Lucerne, anthropologie culturelle et sociale)



Liens

- Site web de l'étude : <https://queere-familien-forschung.ch/>
- Conseils auprès de l'association faîtière « Regenbogenfamilien » : www.regenbogenfamilien.ch/beratung/
- Conseils pour les personnes trans :